



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-26186>

Département(s) de publication : **92, 75, 93, 91**

Annonce n° **24-26186**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Clichy la Garenne

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MATERIEL SPORTIF POUR LA VILLE DE CLICHY

Description : La fourniture, livraison, pose et installation de matériel sportif, aquatique, de gymnastique et de fitness

Identifiant de la procédure : 67dd3bd3-55cf-4202-a9ed-7e3e5836b0b7

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,800,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Matériel sportif

Description : Matériel sportif

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

Options :

Description des options : Néant

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Montant minimum annuel du lot 1 : 1 500euros HT
Montant maximum annuel du lot 1 : 500 000euros HT Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une période d'un an. Il pourra être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article R.2143-3 2°, R.2142-13, R.2142-14, R.2142-25 et R.2143-11, R.2143-12 du Code de la commande publique :

Critère :

Type : Autre

Description : Présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, La réalisation est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2),

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Se référer aux critères prévus dans le Règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://maximilien.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 02/04/2024 à 12:10

Lieu : Clichy

Informations complémentaires : Les accords-cadres sont mixtes : - une partie à marchés subséquents mono-attributaire, lorsqu'il s'agit d'aménagement total ou partiel d'un bâtiment ou d'un espace. Soumis aux dispositions des articles L.2125-1, R.2162-2 et R.2162-7 à R.2162-12 du Code. Les conditions d'exécution des marchés subséquents sont définies à l'article 4 du présent CCP. - une partie à bons de commande mono-attributaire, pour toutes les autres prestations, soumis aux dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 et R.2162-14 du Code. Exécutés au fur et à mesure de l'émission de bons de commande L'attention des candidats est attirée sur le fait que le premier marché subséquent des lots 1 et 2 est publié en même temps que l'accord-cadre. Les offres des marchés subséquents devront être remises à la même date que celle fixée pour le présent accord cadre. Elles devront être identifiées distinctement des offres de l'accord-cadre. Les offres remises au titre de l'accord-cadre seront analysées dans un premier temps. Un titulaire sera désigné par la CAO. Seule l'offre de ce titulaire sera analysée au titre du marché subséquent. Durée: L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification, pour une durée d'un an. Il peut être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans. Par ailleurs, si le montant maximum annuel des commandes est atteint (ou qu'il

n'est plus possible d'effectuer des commandes, le montant restant à engager sur l'accord-cadre étant trop faible) avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre ou de l'une de ses reconductions, la Commune pourra, le cas échéant, notifier au titulaire, une reconduction anticipée de l'accord-cadre. Visite: Une visite sur le site du nouveau complexe sportif est prévue. Celle-ci se déroulera à la demande des candidats en contactant : Madame Ingrid DESMET : ingrid.desmedt92300@gmail.com ou au 06.75.38.41.56 avec copie à Monsieur Jean-Loup MICHOT : Jean-Loup.MICHOT@ville-clichy.fr Une attestation de visite sera délivrée à cet effet. Cette visite est obligatoire, son non-respect pourra entraîner l'irrégularité de l'offre

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux : dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision faisant grief, en s'adressant à : Monsieur Le Maire de Clichy-la-Garenne Direction des affaires juridiques et du secrétariat général Hôtel de Ville 80 Boulevard Jean Jaurès 92 110 CLICHY

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Matériel de fitness

Description : Matériel de fitness

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37400000 Articles et équipements de sport

Options :

Description des options : Néant

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,200,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Montant minimum annuel du lot 2 : 1 500euros HT
Montant maximum annuel du lot 2 : 300 000euros HT
Durée : Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une période d'un an. Il pourra être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article R.2143-3 2°, R.2142-13, R.2142-14, R.2142-25 et R.2143-11, R.2143-12 du Code de la commande publique :

Critère :

Type : Autre

Description : Présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, La réalisation est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2),

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Se référer aux critères prévus dans le Règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://maximilien.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 02/04/2024 à 12:10

Lieu : Clichy

Informations complémentaires : Les accords-cadres sont mixtes : - une partie à marchés subséquents mono-attributaire, lorsqu'il s'agit d'aménagement total ou partiel d'un bâtiment ou d'un espace. Soumis aux dispositions des articles L.2125-1, R.2162-2 et R.2162-7 à R.2162-12 du Code. Les conditions d'exécution des marchés subséquents sont définies à l'article 4 du présent CCP. - une partie à bons de commande mono-attributaire, pour toutes les autres prestations, soumis aux dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 et R.2162-14 du Code. Exécutés au fur et à mesure de l'émission de bons de commande L'attention des candidats est attirée sur le fait que le premier marché subséquent des lots 1 et 2 est publié en même temps que l'accord-cadre. Les offres des marchés subséquents devront être remises à la même date que celle fixée pour le présent accord cadre. Elles devront être identifiées distinctement des offres de l'accord-cadre. Les offres remises au titre de l'accord-cadre seront analysées dans un premier temps. Un titulaire sera désigné par la CAO. Seule l'offre de ce titulaire sera analysée au titre du marché subséquent. Durée: L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification, pour une durée d'un an. Il peut être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans. Par ailleurs, si le montant maximum annuel des commandes est atteint (ou qu'il n'est plus possible d'effectuer des commandes, le montant restant à engager sur l'accord-cadre étant trop faible) avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre ou de l'une de ses reconductions, la Commune pourra, le cas échéant, notifier au titulaire, une reconduction anticipée de l'accord-cadre. Visite: Une visite sur le site du nouveau complexe sportif est prévue. Celle-ci se déroulera à la demande des candidats en contactant : Madame Ingrid DESMET : ingrid.desmedt92300@gmail.com ou au 06.75.38.41.56 avec copie à Monsieur Jean-Loup MICHOT : Jean-Loup.MICHOT@ville-clichy.fr Une attestation de visite sera délivrée à cet effet. Cette visite est obligatoire, son non-respect pourra entraîner l'irrégularité de l'offre

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requisite

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux : dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision faisant grief, en s'adressant à : Monsieur Le Maire de Clichy-la-Garenne Direction des affaires juridiques et du secrétariat général Hôtel de Ville 80 Boulevard Jean Jaurès 92 110 CLICHY

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Matériel sportif spécifique gymnastique

Description : Matériel sportif spécifique gymnastique

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37420000 Équipements de gymnastique

Options :

Description des options : Néant

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 800,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Montant minimum annuel du lot 3 : 1 500euros HT
Montant maximum annuel du lot 3 : 200 000euros HT Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une période d'un an. Il pourra être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article R.2143-3 2°, R.2142-13, R.2142-14, R.2142-25 et R.2143-11, R.2143-12 du Code de la commande publique :

Critère :

Type : Autre

Description : Présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, La réalisation est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2),

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Se référer aux critères du Règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://maximilien.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 02/04/2024 à 12:10

Lieu : Clichy

Informations complémentaires : Les accords-cadres sont mixtes : - une partie à marchés subséquents mono-attributaire, lorsqu'il s'agit d'aménagement total ou partiel d'un bâtiment ou d'un espace. Soumis aux dispositions des articles L.2125-1, R2162-2 et R.2162-7 à R.2162-12 du Code. Les conditions d'exécution des marchés subséquents sont définies à l'article 4 du présent CCP. - une partie à bons de commande mono-attributaire, pour toutes les autres prestations, soumis aux dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 et R.2162-14 du Code. Exécutés au fur et à mesure de l'émission de bons de commande L'attention des candidats est attirée sur le fait que le premier marché subséquent des lots 1 et 2 est publié en même temps que l'accord-cadre. Les offres des marchés subséquents devront être remises à la même date que celle fixée pour le présent accord cadre. Elles devront être identifiées distinctement des offres de l'accord-cadre. Les offres remises au titre de l'accord-cadre seront analysées dans un

premier temps. Un titulaire sera désigné par la CAO. Seule l'offre de ce titulaire sera analysée au titre du marché subséquent. Durée: L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification, pour une durée d'un an. Il peut être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans. Par ailleurs, si le montant maximum annuel des commandes est atteint (ou qu'il n'est plus possible d'effectuer des commandes, le montant restant à engager sur l'accord-cadre étant trop faible) avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre ou de l'une de ses reconductions, la Commune pourra, le cas échéant, notifier au titulaire, une reconduction anticipée de l'accord-cadre. Visite: Une visite sur le site du nouveau complexe sportif est prévue. Celle-ci se déroulera à la demande des candidats en contactant : Madame Ingrid DESMET : ingrid.desmedt92300@gmail.com ou au 06.75.38.41.56 avec copie à Monsieur Jean-Loup MICHOT : Jean-Loup.MICHOT@ville-clichy.fr Une attestation de visite sera délivrée à cet effet. Cette visite est obligatoire, son non-respect pourra entraîner l'irrégularité de l'offre

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requête

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux : dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision faisant grief, en s'adressant à : Monsieur Le Maire de Clichy-la-Garenne Direction des affaires juridiques et du secrétariat général Hôtel de Ville 80 Boulevard Jean Jaurès 92 110 CLICHY

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Matériel aquatique

Description : Matériel aquatique

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03313000 Produits aquatiques

Options :

Description des options : Néant

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Montant minimum annuel du lot 4 : 1 500euros HT
Montant maximum annuel du lot 4 : 200 000euros HT Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une période d'un an. Il pourra être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article R.2143-3 2°, R.2142-13, R.2142-14, R.2142-25 et R.2143-11, R.2143-12 du Code de la commande publique :

Critère :

Type : Autre

Description : Présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, La réalisation est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2),

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Se référer aux critères du Règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://maximilien.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requête

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 02/04/2024 à 12:10

Lieu : Clichy

Informations complémentaires : Les accords-cadres sont mixtes : - une partie à marchés subséquents mono-attributaire, lorsqu'il s'agit d'aménagement total ou partiel d'un bâtiment ou d'un espace. Soumis aux dispositions des articles L.2125-1, R.2162-2 et R.2162-7 à R.2162-12 du Code. Les conditions d'exécution des marchés subséquents sont définies à l'article 4 du présent CCP. - une partie à bons de commande mono-attributaire, pour toutes les autres prestations, soumis aux dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 et R.2162-14 du Code. Exécutés au fur et à mesure de l'émission de bons de commande L'attention des candidats est attirée sur le fait que le premier marché subséquent des lots 1 et 2 est publié en même temps que l'accord-cadre. Les offres des marchés subséquents devront être remises à la même date que celle fixée pour le présent accord cadre. Elles devront être identifiées distinctement des offres de l'accord-cadre. Les offres remises au titre de l'accord-cadre seront analysées dans un premier temps. Un titulaire sera désigné par la CAO. Seule l'offre de ce titulaire sera analysée au titre du marché subséquent. Durée: L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification, pour une durée d'un an. Il peut être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans. Par ailleurs, si le montant maximum annuel des commandes est atteint (ou qu'il n'est plus possible d'effectuer des commandes, le montant restant à engager sur l'accord-cadre étant trop faible) avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre ou de l'une de ses reconductions, la Commune pourra, le cas échéant, notifier au titulaire, une reconduction anticipée de l'accord-cadre. Visite: Une visite sur le site du nouveau complexe sportif est prévue. Celle-ci se déroulera à la demande des candidats en contactant : Madame Ingrid DESMET : ingrid.desmedt92300@gmail.com ou au 06.75.38.41.56 avec copie à Monsieur Jean-Loup MICHOT : Jean-Loup.MICHOT@ville-clichy.fr Une attestation de visite sera délivrée à cet effet. Cette visite est obligatoire, son non-respect pourra entraîner l'irrégularité de l'offre

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requête

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux : dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision faisant grief, en

s'adressant à : Monsieur Le Maire de Clichy-la-Garenne Direction des affaires juridiques
et du secrétariat général Hôtel de Ville 80 Boulevard Jean Jaurès 92 110 CLICHY

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy
Pontoise

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Clichy la Garenne

Numéro d'enregistrement : 21920024300018

Adresse postale : 80 Bd Jean Jaurès- BP 300

Ville : Clichy la Garenne

Code postal : 92110

Pays : France

Adresse électronique : malou.nore@ville-clichy.fr

Téléphone : +33 147159858

Adresse internet : <https://www.ville-clichy.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://maximilien.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4, boulevard de l'Hautil

Ville : Cergy Pontoise

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33 130173400

Adresse internet : <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7546ab08-760c-493c-a1b7-ddb524d5ae0d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 01/03/2024 à 17:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/03/2024